

(The Minutes of Proceedings and Evidence accompanying the Report are recorded as Appendix No. 209 to the Journals).

By unanimous consent, on motion of Mr. Burghardt, seconded by Mr. Foster, it was ordered,—That the Document entitled “Towards a New National Broadcasting Policy” (Sessional Paper No. 321-7/70) Tabled Tuesday, March 1, 1983, be referred to the Standing Committee on Communications and Culture.

Debate was resumed on the motion of Mr. Oberle, seconded by Mr. Nielsen,—That this House condemns the government for its neglect of Canada's forests and its indifference to the threat posed to Canada's forests and forest industries by pests, fire, pollution and foreign competition, and calls upon the government to stimulate the research needed to promote superior growth and diversify export products, and acknowledge its responsibility to protect the Canadian environment and the millions of Canadians whose livelihood depends upon Canada's forest resources.

After further debate, in accordance with Standing Order 62(11), the proceedings expired.

(Proceedings on Adjournment Motion)

At 6.00 o'clock p.m., the question “That this House do now adjourn” was deemed to have been proposed pursuant to Standing Order 45(1);

After debate, the question was deemed to have been adopted.

Changes in Committee Membership

Notice having been filed with the Clerk of the House pursuant to Standing Order 69(4)(b), membership of Committees was amended as follows:

Mr. Halliday for Mr. Scott (Hamilton—Wentworth) on the Standing Committee on Miscellaneous Estimates.

At 6.29 o'clock p.m., the House adjourned until tomorrow at 11.00 o'clock a.m., pursuant to Standing Order 2(1).

(Les procès-verbaux et les témoignages joints à ce rapport sont enregistrés à titre d'Appendice n° 209 aux Journaux).

Du consentement unanime, sur motion de M. Burghardt, appuyé par M. Foster, il est ordonné,—Que le document intitulé: «Vers une nouvelle politique nationale de la radiotélé-diffusion» (Document parlementaire n° 321-7/70), déposé sur le Bureau de la Chambre le mardi 1^{er} mars 1983, soit déféré au Comité permanent des communications et de la culture.

Le débat reprend sur la motion de M. Oberle, appuyé par M. Nielsen,—Que la Chambre blâme le gouvernement de sa négligence à l'égard des forêts du Canada et de son indifférence face au danger que constituent pour les forêts et l'industrie forestière du Canada les insectes, les incendies, la pollution et la concurrence étrangère, et qu'elle exhorte le gouvernement à stimuler la recherche nécessaire pour promouvoir une croissance supérieure et diversifier les produits d'exportation et à reconnaître qu'il doit protéger l'environnement du Canada et les millions de Canadiens qui gagnent leur vie grâce aux ressources forestières du Canada.

Après plus ample débat, les délibérations relatives à cette motion sont terminées conformément à l'article 62(11) du Règlement.

(Délibérations sur la motion d'ajournement)

A dix-huit heures, la motion «Que la Chambre s'adjourne maintenant» est réputée présentée en conformité des dispositions de l'article 45(1) du Règlement.

Après débat, cette motion est réputée agréée.

Modifications de la composition des comités

Avis ayant été communiqué au Greffier de la Chambre des communes suivant les dispositions de l'article 69(4)b) du Règlement, la liste des membres des comités est modifiée, ainsi qu'il suit:

M. Halliday en remplacement de M. Scott (Hamilton—Wentworth) sur la liste des membres du Comité permanent des prévisions budgétaires en général.

A 18 h. 29, la Chambre s'adjourne jusqu'à demain, à onze heures, en conformité des dispositions de l'article 2(1) du Règlement.